

# Aide personnalisée

## Document d'aide à la conception de l'aide personnalisée en maternelle.

### **L'aide personnalisée :**

- *L'école prend en charge tous les élèves qui lui sont confiés. Elle a pour ambition de lutter contre l'échec scolaire, poursuivre l'élévation du niveau de qualification et offrir à tous les élèves les mêmes chances de parvenir à l'excellence. (circulaire n°2008-82 BO n° 25 19 juin 2008)*

### **La nouvelle organisation du temps scolaire :**

- Elle installe l'enfant en tant qu'élève dans la dynamique générale des 24 heures d'enseignement obligatoire dans la semaine et dans une action particulière dans un temps différent : l'aide personnalisée.

### **L'aide personnalisée est un temps d'enseignement :**

- Qui met les élèves en situation de réussite.
- Qui favorise l'investissement des élèves dans les situations d'apprentissage que l'école propose.
- Qui s'inscrit dans la prévention de la difficulté.
- Qui met en place une relation pédagogique personnalisée qui accompagne l'élève dans son parcours scolaire.

### **L'aide personnalisée s'appuie sur :**

- Une relation pédagogique positive,
- Un langage partagé,
- Un principe d'individualisation,
- Des interactions orales,
- Des étayages dialogués face à la tâche demandée,
- Une prise de conscience et une mise en mots des procédures utilisées pour réaliser une tâche dans le but d'installer des stratégies remobilisables.

*En résumé l'aide personnalisée permet d'accompagner autrement l'élève dans un dialogue pédagogique qui :*

- *Le reconnaît dans la singularité de sa personnalité et de ses aptitudes,*
- *Lui permet de se sentir reconnu en tant qu'individu,*
- *L'aide à devenir un élève en réussite dans les apprentissages.*

### **Quel enfant est concerné par l'aide personnalisée ?**

- L'élève en décalage par rapport aux autres dans sa progression d'apprentissage,
- L'élève pour lequel le maître s'interroge,
- L'élève repéré en difficulté dans les observations de classe,
- L'élève qui se distingue par ses tentatives échouées, la répétition de ses évitements, de ses renoncements,
- L'élève que l'on discerne mal dans le groupe classe,
- Celui qui se fait oublier.

### **Comment repérer un enfant qui nécessite une aide personnalisée ?**

- Diagnostic :

1)

- L'enfant en décalage dans sa relation à l'autre, en relation duelle.
- L'enfant en décalage par rapport au groupe dans le « vivre ensemble ».

2)

- L'enfant en décalage dans l'accès au langage.

3)

- L'enfant en décalage dans la compréhension de ce qu'est l'école, qui ne trouve pas sa place dans l'école.

4)

- L'enfant en décalage dans ses apprentissages, par rapport aux compétences attendues

## **Mise en œuvre de l'aide personnalisée :**

### **Cadre temporel : Quand ?**

#### **60 heures à répartir sur l'année scolaire :**

##### **1) Des tde concertation entre les maîtres pour :**

- L'organisation et la régulation des aides.
- L'évaluation des progrès.

##### **2) Des temps d'aides qui se déclinent sur :**

- Un fonctionnement à définir en conseil des maîtres.
- Des modules alternant prise en charge et période de pause pour l'élève

### **Cadre spatial : Où ?**

Dans l'enceinte de l'école :

- Classe
- Salle de jeux
- Salle TICE, multimédia
- Bibliothèque.

### **Cadre humain : Qui ?**

Quel maître ?

- Le maître de la classe identifie les besoins des élèves.
- Le conseil des maîtres organise l'ensemble du dispositif d'aide personnalisée.
- Le maître de la classe prend en charge prioritairement un groupe de ses élèves.

Quels élèves ?

- Les élèves dont les parents ont été informés personnellement et ont donné leur accord.
- Des groupes de 4 à 6 enfants maximum.

### **Cadre réglementaire : Comment ?**

- **Un avenant du projet d'école** explicite le dispositif d'aide personnalisé et le remet en perspective avec l'axe « aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers ». Il est présenté au conseil d'école et validé par l'IEN.
- L'accord parental est requis pour toute aide personnalisée hors temps d'enseignement obligatoire.

- Le conseil des maîtres organise et programme les aides personnalisées.

### **Cadre pédagogique : Comment ?**

- Observer et évaluer les élèves.
- Faire un diagnostic à partir des observations en classe.
- Etablir un plan d'action et un planning prévisionnel dans un tableau de bord collectif.
- Fixer les modalités de communication avec les parents.
- Assurer un suivi personnalisé sous forme d'un cahier, d'un classeur...de l'élève qui retrace sur l'année et le cycle, les actions du maître, ses observations sur l'évolution de l'élève et quelques productions significatives.

### **Cadre pédagogique : Quoi faire ?**

Mettre en place :

- Des actions pour susciter des pratiques langagières peu ou pas mobilisées dans le cadre familial mais attendues à l'école et plus largement dans la société.
- Des actions de soutien pour apprendre à traduire en mots des expériences, des récits de vie, des lectures, des jeux, des émotions.
- Des actions d'aides pour développer des relations sociales.